



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :
27

Séance du 8 avril 2025

Objet

Budget

EHPAD Les Charmilles

Approbation du rapport
d'activités 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Lanson, Torlay, Abi Fadel, Brault, Porcher, Maës, Motte-Tchernia et Madame Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Salitra qui donne pouvoir à Madame Motte-Tchernia

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Mme Denigot

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice	12
Remplacement en cours	1
Présents	10
Votants	11
Vote	
Pour	11
Contre	0
Abstention	0



BUDGET EHPAD LES CHARMILLES

----- APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE L'EHPAD LES CHARMILLES -----

Vu la présentation en Commission municipale des Affaires Sociales et Droit des Femmes, Insertion, Personnes Âgées et Handicap du 8 avril 2025,

Vu la présentation du rapport d'activités de l'EHPAD au titre de l'année 2024,

Considérant la présentation du rapport d'activités 2024 de l'EHPAD dans ses différents volets d'accompagnements à savoir :

- le volet sur la vie de l'établissement : résidents, activités générales
- le bilan financier
- le bilan médical
- le volet « ressources humaines »
- le bilan de l'animation.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir pris connaissance, et,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE le rapport d'activités 2024 de l'EHPAD tel que présenté.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Pascal Duchêne

